



Déclaration préalable CFDT

CSA ministériel du 12 octobre 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors du CSAM du 8 octobre il y a 4 jours, la CFDT a rappelé ses exigences relatives aux moyens du pôle ministériel et ses demandes relatives aux conséquences des transformations pour les agents.

Nous les maintenons.

Les sujets examinés aujourd'hui doivent permettre d'y apporter des réponses concrètes, en matière de droits, de carrières et de dialogue social.

La CFDT rappelle les alertes qu'elle porte sur la surcharge de travail, la perte de sens et la dégradation des conditions d'exercice des missions dans notre pôle ministériel dont les missions sont parfois injustement décriées voire caricaturées.

Les dysfonctionnements de gestion et de paie ajoutent à ces difficultés et peuvent placer les agents dans des situations personnelles difficiles. Nous demandons des réponses concrètes, une chaîne RH accessible et fiable, ainsi qu'une prévention à la hauteur des risques professionnels, notamment psychosociaux.

Concernant les évolutions des services et des opérateurs, nous demandons que les engagements de concertation soient suivis d'effet. Les personnels doivent pouvoir connaître les projets qui les concernent, comprendre leurs conséquences et faire entendre leurs propositions avant que les choix soient arrêtés. La ministre s'y est personnellement engagée comme l'atteste le compte-rendu du CSA ministériel de 2025 que nous allons approuver aujourd'hui.

La reconnaissance des personnels passe aussi par les rémunérations, les possibilités de promotion et des parcours professionnels lisibles. La CFDT défend des cadres collectifs qui garantissent l'équité de traitement et permettent à chacun de construire sa carrière. Les améliorations nécessaires ne doivent pas avoir pour contrepartie un affaiblissement durable de ces garanties. L'action sociale et la protection sociale complémentaire doivent, elles aussi, tenir compte des situations des agents et de leurs familles, en particulier des plus modestes.

Sur la méthode, nous attendons un dialogue social qui permette de discuter réellement les propositions avant les arbitrages. Nous demandons que les engagements pris devant cette instance fassent l'objet d'un bilan partagé, avec les actions réalisées, celles restant à conduire et leurs échéances. Les échanges avec les responsables ministériels doivent être réguliers, et les demandes

d'audience recevoir une réponse. Le respect des droits syndicaux et le respect des représentants du personnel est indispensable à la confiance.

Vous l'avez compris, la CFDT s'engage sur le long terme pour la défense des agents, y compris pour celle des agents laissés sur le bord de la route quand, à force de ne pas traiter les sujets, les situations deviennent inextricables et conduisent certains d'entre eux au désespoir, avec ou sans suivi médical lourd.

Enfin, nous renouvelons nos remerciements aux équipes mobilisées pour résoudre les difficultés rencontrées dans la préparation des élections professionnelles. Leur réactivité est précieuse. Nous attendons que chaque difficulté soit traitée de manière équitable et que tous les agents puissent participer au scrutin, quels que soient leur lieu d'affectation, leurs horaires ou leur accès aux outils numériques, nous allons y revenir en séance. Nous constatons le même type de problèmes de fiabilisation que nos collègues, qui nous handicapent dans l'établissement de certaines de nos listes de candidats.

Nous développerons nos observations et nos demandes lors de l'examen de chacun des points de l'ordre du jour. La CFDT continuera à défendre les missions du service public, les droits des personnels et les améliorations concrètes de leur quotidien.

Je vous remercie.